

Formation TRAVAUX EN HAUTEUR

Vérification des EPI contre les Chutes

En suivant la formation, vous développerez vos connaissances techniques et compétences sur la maîtrise de l'ensemble des points de contrôle sur les EPI contre les chutes et vous saurez rédiger un rapport de vérification.



Pré-requis : Être âgé(e) de 18 ans minimum et être apte physiquement (certificat médecine du travail)

Aucun pré-requis. Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur et au port de charges.

« A l'occasion de la formation, le salarié sera exposé aux risques liés au travail en hauteur et au port de charges. L'attention des employeurs est attirée sur l'opportunité d'entrer en contact avec le médecin du travail pour décider du suivi et des mesures adaptées tant, éventuellement, pour le suivi de la formation que pour l'activité en entreprise ».

Public concerné :

Toute personne utilisant des équipements de protection individuelle (EPI) pour des travaux en hauteur.

- Personne chargée de l'entretien et du suivi des vérifications des EPI.
- Toute entreprise, collectivité et travailleur indépendant qui possède des EPI de classe III et qui en fait usage dans le cadre de son activité.

Formation en présentiel Groupe de 12/15 personnes

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- Effectuer le contrôle période annuelle obligatoire en interne
- Etablir et rédiger un rapport de vérification
- Connaître l'ensemble des points de contrôle.

Programme :

Notions réglementaires relatif aux EPI

- Responsabilité du vérificateur
- Normes

Analyse des risques spécifiques au travail en hauteur

- Hauteur de chute
- Facteur de chute
- Pendulage

L'utilisation et les principes de sécurité du matériel utilisé

- Harnais :
 - Description
 - Réglages
 - Entretien
 - Stockage
 - Transport
- Longes :
 - Description
 - Caractéristiques
 - Entretien
 - Stockage
 - Avantages
 - Inconvénients de chacun

Siège Social : 148 Impasse du Sermoraz, 01700 Beynost

Immatriculation au RCS, numéro 978 819 605 - R.C.S. BOURG-EN-BRESSE
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 01 02774 01 auprès du préfet de région Rhône Alpes Auvergne

- Connecteurs :
 - Mousquetons
 - Crochets
 - Manucroche
- Les objectifs de contrôle d'une EPI
- Les points de contrôle
- Identification et points de contrôle des EPI à l'aide d'un ensemble de matériel de démonstration
- Elaboration et rédaction d'un fichier de gestion des EPI/Registre de sécurité

Méthodes pédagogiques :

Formation associant Apports théoriques (vidéos, diaporama, photos) et implications pratiques, Exposé illustré d'exercices, de mise en application, Etudes de cas, présentation. Support de cours formation.

Durée	1 jours soit 7 h de formation
Horaires	De 9h à 13h et de 14h à 17h
Date(s)	A définir selon la demande
Lieu(s)	A définir selon la demande
Prix	INTER : 490 € H.T. / personne et par inscription ou INTRA : sur devis

HANDICAP : Merci de contacter notre référent au 01 48 12 38 62 afin de déterminer les adaptations

Modalités d'évaluations :

Atteinte des objectifs pédagogiques durant la formation par le biais d'évaluations : questions / réponses, Quizz, QCM, mises en situation, travaux pratiques... Auto-évaluation préalable sous forme de Test de positionnement en amont de la formation. Evaluation continue formative pour valider les connaissances et compétences acquises. Délivrance d'une attestation de fin de formation. Fiche d'évaluation de la satisfaction « à chaud » du stagiaire.

Intervenant :

Formateur/Formatrice qualifié(e) dans le respect de la certification QUALIOP1

Modalités d'inscription :

Merci de compléter le formulaire de Demande d'information ou devis en ligne.